

U Yvelines

«U Yvelines», Bulletin de la section des Yvelines - Bimestriel

Fédération Syndicale Unitaire de l'enseignement, l'éducation,
la recherche et la culture

FSU78: 24 rue Jean Jaurès 78190 Trappes

Tél. : 01 30 51 83 36 – courriel : fsu78@fsu.fr

Directrice de publication : Evelyne Diana-Bras

N° CPAP : 0720 S 07501 – Déposé le : jeudi 13 mars 2025

BOIS D'ARCY
PIC 78/28

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

N°129

Janvier

Février

Mars

2025



Après le congrès départemental de la FSU 78, le 11ème congrès National de la FSU qui s'est déroulé à Rennes du 3 au 7 février, a été un moment très fort de la vie démocratique de notre fédération.

Dans le contexte politique actuel particulièrement instable, et face à la forte poussée de l'extrême droite, la nécessité de renforcer le syndicalisme de lutte et de

transformation sociale était au cœur des préoccupations de notre congrès. Ainsi, près de 700 délégués se sont réunis pour échanger et faire évoluer notre fédération et nos mandats suite aux actions et mobilisations menées sur le terrain et dans les différents syndicats de la FSU.

Ce congrès a été l'opportunité de réfléchir et redéfinir notre stratégie syndicale grâce à de nombreux débats et interventions. La délégation des Yvelines a porté fièrement nos amendements faisant inclure dans les textes adoptés une grande majorité de ce qui a été voté lors de notre congrès départemental. L'accent a été mis sur la nécessité de s'unir autant que possible en intersyndicale afin de mutualiser nos forces dans les luttes défendant valeurs et idées communes.

A la présentation du thème 4 « Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien » étaient présentes pour la

CGT sa secrétaire Sophie Binet et pour Solidaire ses deux co-secrétaires Murielle Guilbert et Julie Ferrua. La FSU a partagé l'idée d'une « maison commune » avec la CGT. Il nous faut à présent construire le cadre dans lequel pourra se développer ce travail intersyndical respectueux des organisations des uns et des autres et de leurs sensibilités. Travail déjà engagé dans notre département et que nous allons poursuivre et amplifier.

C'est Caroline Chevé qui succède à Benoist teste et devient la nouvelle secrétaire nationale de la FSU. Notons la place majoritaire des femmes, dans la représentation des trois syndicats progressistes que sont la FSU, la CGT et Solidaire !

EVELYNE BRAS - SECRETAIRE
DÉPARTEMENTALE DE LA FSU 78

Au cœur des débats de notre 11ème congrès le renforcement de nos mandats permettant d'avancer vers l'unification syndicale en renforçant le syndicalisme de lutte et de transformation sociale. La création d'un nouvel outil syndical a été acté par le congrès de la FSU : la « maison commune ». Sur ce point, le travail est à ce jour engagé uniquement avec la CGT, seule organisation se montrant disponible à ce stade, mais la FSU réaffirme sa volonté de l'ouvrir aussi à Solidaire. Ce nouvel outil permettrait à chaque organisation de conserver son indépendance, mais pourrait permettre un travail commun plus abouti :

- En créant des espaces d'échanges et de travail thématiques pour bâtir des plateformes communes
- En développant des formations syndicales communes
- En envisageant des publications communes sur certains sujets (retraites, lutte contre l'extrême droite, assurance sociale...)
- En accentuant le travail commun dans les instances, et en envisageant des listes communes aux élections professionnelles là où ce sera possible

Dans ce sens, la présence de Sophie Binet (SG de la CGT), et de Julie Ferrua et Murielle Guibert (SG de Solidaire) lors de la journée du mercredi a été un moment fort de ce congrès.

De nombreux autres sujets ont aussi été longuement abordé notamment :

- le renforcement de l'investissement dans l'alliance écologique et sociale (AES), avec une forte ambition de lier la question sociale et la question écologique
- La continuité des combats contre les LGBTphobies
- la lutte pour faire reculer l'extrême droite, ainsi que les menées réactionnaires de la droite et de l'extrême droite contre le programme EVARS.
- Le renforcement de nos mandats dénonçant la privation de droits élémentaire et « l'invisibilisation » des femmes dans de nombreux pays et tout particulièrement l'Afghanistan.
- L'engagement pour la paix et l'autodétermination des peuples (Ukraine, Israël avec la Palestine...)
- La volonté de voir la participation aux élections des ressortissants étrangers vivant en France.

• La stratégie d'action, notamment sur la dynamique nationale qui doit être impulsée par la FSU dans le cadre d'une intersyndicale le plus large possible

Cette liste étant loin d'être exhaustive, vous trouverez l'ensemble des textes adopté en scannant ce QR code : <https://fsu.fr/textes-adoptes-congres-de-rennes-fevrier-2025/>

Le congrès a permis aussi d'entériner la création d'une cellule Violence Sexiste et Sexuelle interne à la FSU. Que vous ayez subi des violences sexistes et sexuelles de la part d'une personne militant à la FSU ou que vous vouliez aider une victime, n'hésitez pas à contacter la cellule : vss-contact@fsu.fr

Enfin pour terminer le congrès, Caroline Chevé a été élue à la tête de la FSU et avec elle « s'ouvre un nouveau chapitre de l'histoire de la FSU. Les enjeux sont immenses pour les agent.es publics, actif-ves comme retraité-es, pour les services publics et pour leurs usager-es»

LE BUREAU DÉPARTEMENTAL
DE LA FSU 78

Le budget de l'Éducation Nationale présenté en décembre dernier avait tout d'une énième provocation avec l'annonce de 4000 suppressions de postes ... La colère des personnels s'est largement exprimée le 5 décembre dernier. Nos mobilisations ont permis de faire bouger les lignes, en actant l'annulation des 4000 suppressions d'emplois d'enseignants et la création de 2000 emplois d'AESH, au niveau national. Mais ces quelques moyens supplémentaires font piètre figure en regard de l'état alarmant de l'école et des nombreuses suppressions de postes depuis 2017. De plus, sans une réelle amélioration des conditions de travail des AESH nous ne pouvons que craindre que les 2000 postes créés ne puissent être pourvus.

Malgré ces annulations de suppressions de postes, les dotations sont en baisse dans les collèges des Yvelines, il est annoncé 7 classes en moins à la rentrée prochaine. Alors que le Ministère prétend allouer des moyens supplémentaires pour financer le « Choc des savoirs », les marges horaires sont aussi en baisse constante. Dans les collèges du département, il aura fallu en moyenne supprimer 13h de dédoublement par collège, et supprimer une heure de

cours en 6e pour financer les groupes de « besoin » que nous condamnons par ailleurs. La FSU continue d'exiger l'abandon de l'intégralité des mesures dites du « choc des savoirs

En lycée, la légère augmentation de la dotation permet à peine de compenser la hausse des effectifs prévues à la rentrée prochaine. Cela ne permettra donc pas d'améliorer le taux d'encadrement alors que les effectifs ont explosé ces dernières années que les marges sont réduites à la portion congrue et la carte des formations de plus en plus appauvrie.

Alors que les effectifs par classes en France font partie des plus élevés de l'UE et de l'OCDE, il est urgent de profiter de la baisse à venir démographique pour revenir à des effectifs plus acceptables. Pour ce faire, des créations massives d'emplois doivent être décidées.

Un calendrier intenable, des textes réglementaires non respectés : un dialogue social méprisé. Les instances de préparation de rentrée se sont déroulées cette année dans un contexte où le report du vote du budget a décalé le calendrier de plusieurs semaines. La FSU est intervenue à tous les niveaux pour que les instances se tiennent dans le respect des textes et du travail des élus des personnels.

Cependant, dans de nombreux établissements, les conseils d'administrations se sont déroulés dans les jours qui ont suivi les notifications des dotations (le 10 février), ne laissant pas le temps aux élus de travailler en amont sur les documents faisant fi des délais réglementaires d'envoi des documents 8 jours la tenue du CA.

Malgré l'intervention des élus de la FSU, le Directeur Académique n'a pas répondu de manière favorable au desserrement du calendrier, préférant laisser les chefs d'établissement libres d'imposer un calendrier allant à l'encontre du Code l'Éducation.

Nouvelle marque de mépris pour les personnels et les usagers, suite à l'annulation du décret du 15 mars 2024 par le conseil d'état, la rentrée se prépare sans aucun texte réglementaire cadrant la mise en place des groupes de « besoin ». Pour la 3ème rentrée consécutive il est demandé aux conseils d'administration des collèges de se prononcer sur une répartition de la DGH en anticipant la parution d'un éventuel décret, ce qui est purement et simplement illégal.

LE SNES FSU DES YVELINES

Le 10 mars dernière journée morte dans les écoles, collèges et lycées à l'initiative de parents s'inscrivant dans la mouvance opposée à la mise en place d'EVARS, acronyme de « Education à la Vie Affective, Relationnelle (1er degré) et Sexuelle (2nd degré) » dans les établissements scolaires à raison de 3 séances par an.

Des parents qui refusent que ce type de sujets soit abordés à l'école, car selon eux cet enseignement « inciterait à la sexualité dès le plus jeune âge... et provoquerait une fracture psychologique dans le mental fragile de notre jeunesse ».

Un retour à une vision réactionnaire notamment portée par le parti d'extrême droite de Zemmour et de ses acolytes particulièrement implantés dans le nord de notre département. Ils dénoncent une soi-disant confusion des genres enseignée à l'école qui promouvoir

notamment l'homosexualité au détriment de l'hétérosexualité la seule vraie norme sociétale acceptable selon eux. Les termes employés sont extrêmement violents : « viol éducatif, viol psychologique... » Une situation, qui illustre le retour plus général d'une politique sociétale réactionnaire et qui alerte sur le recul inquiétant de la défense de l'égalité des sexes, et de la liberté à disposer de son corps. Plus inquiétant encore, puisqu'il s'agit là, au contraire de ce qui est dénoncé, de cacher les violences sexuelles et sexistes (VSS).

Des tabous qui ont la vie dure face à la nécessité de protéger les enfants de ces abus : toutes les 3 minutes en France un enfant est victime d'inceste, de viols ou d'agressions sexuelles. Des violences qui se déroulent essentiellement dans un milieu intime.

Prévenir ces abus et pouvoir y mettre un terme en les dénonçant passe

UN OUTIL DE PRÉVENTION CONTESTÉ PAR L'EXTRÊME DROITE

par un espace d'échanges dédié à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Il doit s'appuyer sur des personnels bénéficiant d'une formation spécifique et rigoureuse. L'action judiciaire impose une limite dans le temps qui se heurte à la souffrance des victimes qui elle est intemporelle. Il est indispensable que la Justice ait la volonté et les moyens qui aujourd'hui sont quasiment inexistantes d'agir vite dans le traitement de ces situations destructives pour les victimes.

L'EVARS doit être considérée comme une action de prévention et de protection des enfants et des jeunes en construction. Elle est indispensable à la défense et au développement harmonieux de notre jeunesse.

LE BUREAU DÉPARTEMENTAL
DE LA FSU 78



Les organisations de retraités-es CGT, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, UNRPA-ensemble et Solidaires appellent à des rassemblements

dans toute la France le jeudi 20 mars pour défendre le droit à la santé et la reconquête de la Sécu. Situation catastrophique de l'hôpital public faute de financements, déserts médicaux, loi « grand âge » toujours repoussée, restes à charge et cotisations aux complémentaires santé en hausse, etc., l'accès aux soins s'avère de plus en plus compliqué et pas seulement pour les retraités. Toute la population est concernée, et la FSU a décidé d'appeler largement à participer à ces rassemblements.

Dans les Yvelines, l'intersyndicale des retraités.es (CGT, FSU, FGR-FP, LSR et Solidaires) et le Collectif Hôpital

LE 20 MARS A HOUDAN : POUR L'ACCÈS À LA SANTÉ POUR TOU·TE·S

Santé Publique Sud-Yvelines ont fixé le rassemblement à HOUDAN, près de l'hôpital, à 10h30. Le choix de Houdan est symbolique : la seule unité de soins palliatifs publique du 78 y a été fermée faute de médecins, la zone de Houdan est un désert médical, pour essayer de pallier le manque de soignants une maison de santé privée a été installée dans l'hôpital, et il y a un EHPAD. L'après-midi, une manifestation partira du M° Ecole militaire pour rejoindre Matignon à 14h.

LA SECTION RETRAITÉS
DE LA FSU YVELINES



RETRAITES 2025 :
EN FINIR AVEC LES IDÉES FAUSSES



S'INFORMER, S'INSCRIRE AU STAGE :
FLASHEZ LE QR CODE CI-CONTRE ET
SUIVEZ LE GUIDE



STAGE FSU ET CGT ÉDUCATION
JEUDI 15 MAI 2025 - TRAPPES

La FSU78 et la CGT éducation organisent un stage jeudi 15 mai 2025 De 9h à 16h30 salle JB Clément, 4 Rue des Anciens Combattants à Trappes.

Vous retrouverez toutes les informations concernant ce stage sur le site de la FSU78

Pour vous inscrire : faites-le par la voie hiérarchique avant le mardi 15 avril 2025 (flashez le QR code ci-contre et suivez le guide).

Ce stage sera l'occasion de s'informer et d'échanger sur les politiques publiques en faveur de l'enseignement privé et de réfléchir ensemble aux actions à mener

« COMBATTRE LES POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ »

pour en finir avec un système qui creuse les inégalités scolaires et accentue la ségrégation sociale, alors même que ces établissements bénéficient de nombreux moyens de la part de l'État et des collectivités territoriales.

De la maternelle à l'université, il est urgent de réorienter, les fonds publics vers l'enseignement public, gratuit et laïque.

Ce stage sera co-animé par Stéphane Bonnéry, Professeur en sciences de l'éducation à l'Université Paris-VIII Vincennes Saint-Denis et membre de l'équipe de recherche CIRCEFT-ESCOL

Dans le 1er degré : la demande de congé doit être faite via Colibris au Directeur d'Académie au moins 1 mois à l'avance. Flashez le QR Code ci-dessous



(rubrique «Participation Syndicale - Demande d'autorisation de congé pour formation syndicale» : se munir de votre identifiant et mot de passe).

Dans le second degré : Il faut adresser un courrier (voir modèle ci-dessous*) à l'autorité compétente (pour Les personnels de l'EN : le Recteur) sous Couvert du chef de service.

modèle de courrier à dater et signer
Conformément aux dispositions de l'article L 215-1 du code général de la Fonction Publique définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé le 15 mai 2025 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Trappes. Il est organisé par la section départementale de la FSU78, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000

Pour tou-tes

Afin d'anticiper l'organisation et la logistique de ce stage, prévenir la FSU de votre intention d'y participer sans attendre la réponse de l'administration (compléter le formulaire en ligne).

Pour vous aider dans vos démarches :

Consultez la page dédiée sur le site de la FSU78 (<https://fsu78.fsu.fr/stage-4/> ou QR code ci-dessus).

Rappel important concernant le congé de formation syndicale pour tous les Agents de la Fonction publique, titulaires ou contractuels

- L'agent peut bénéficier d'un congé de formation syndicale dispensée par un

MODALITÉS PRATIQUES POUR S'INSCRIRE

centre de formation agréé.

- Le congé pour formation syndicale est un congé avec traitement d'une durée maximale de 12 jours ouvrables par an.
- La demande de congé doit être faite par écrit au moins un mois avant le début de la formation.
- Il est accordé sous réserve des nécessités de service. À défaut de réponse au plus tard 15 jours avant le début de la formation, le congé est considéré comme accordé.
- Les décisions de rejet sont communiquées à la CAP.
- À la fin de la formation, le centre de formation délivre à l'agent une attestation d'assiduité à remettre à son administration

EN RÉSUMÉ

INSCRIVEZ VOUS AVANT LE 15/04/25
SE FORMER, C'EST UN DROIT : UTILISEZ-LE
FAITES-LE RESPECTER : ALERTEZ LE SYNDICAT FSU DE
VOTRE CATÉGORIE EN CAS DE PROBLEME
N'OUBLIEZ PAS DE PRÉVENIR LA FSU DE VOTRE
INTENTION D'Y PARTICIPER (SANS ATTENDRE LA
RÉPONSE DE L'ADMINISTRATION)

14 MARS 2025	RASSEMBLEMENT À L'APPEL DU CNP JDPI POUR UNE PAIX JUSTE ET DURABLE ENTRE PALESTINIENS ET ISRAËLIENS : 18H PLACE ST MICHEL À PARIS
20 MARS 2025	ACTIONS RETRAITÉS POUR L'ASSURANCE SOCIALE : 10H30 À HOUDAN - L'APRÈS-MIDI À PARIS
22 MARS 2025	JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LE RACISME ET LE FASCISME : MANIFESTATION À PARIS 14H PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
22 MARS 2025	JOURNÉE D' ACTIONS À FRANCE TRAVAIL
15 AVRIL 2025	DERNIER DÉLAI POUR S'INSCRIRE AU STAGE FSU DU 15/05/25

AGENDA